



**ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE**
Diocèse d'Angoulême

Annonces du 17 au 25 octobre 2026

Samedi 17 : 9 h Messe à l'oratoire de Ruffec

Chapelet pour les vocations à 11 h à La FAYE

Messes anticipées à 18 h 30 à LUXÉ, SAINT MARTIN du CLOCHER

De 18 h à 22 h 30 : Soirée Jeunes « Collège et Lycée ». RDV dès 18 h dans l'église

DIMANCHE 18 : 29ème Dimanche du temps ordinaire

Messe à 10 h 30 à MANSLE, VILLEJÉSUS, à VILLEFAGNAN, RUFFEC

La quête est faite pour les missions

Ce dimanche 18 octobre clôture la 1^{re} semaine mondiale des missions

Thème choisi par le Pape Léon XIV : un dans le Christ, unis dans la mission

Lundi 19 : 14 h 30 : Prière du Renouveau à l'oratoire de Ruffec

Mardi 20 : Messe à 9 h 15 à Villefagnan

Messe à 18 h 30 à l'église de Ruffec

Messe à 15 h aux Jardins d'Iroise

Mercredi 21 : Messe à 11 h à l'oratoire d'Aigre

Messe à 18 h à l'église de Ruffec

jeudi 22 : 17 h : Adoration à l'église – 17 h à 18 h Confessions 18 h : Messe à l'église de Ruffec

Vendredi 23 : Messe à 9 h à l'église de Ruffec

Louange à 12 h 10 à la Chapelle du Sacré Coeur

Messe à 16 h aux Boutons d'Or

Samedi 24 : Messe à 9 h à l'église de Ruffec

9 h 30 - 10 h 30 : Confessions à l'église

Chapelet pour les vocations à 11 h à BERNAC

15 H : Ordination diaconale de Xavier JAUBERT à la cathédrale d'Angoulême

Messe anticipée à 18 h 30 à AMBÉRAC, MONTJEAN et à BAYERS avec la Bénédiction du Chemin de Croix restauré

DIMANCHE 25 octobre : 30ème Dimanche du temps ordinaire

Messes à 10 h 30 à MANSLE, VILLEJÉSUS, VILLEFAGNAN et RUFFEC

Du 20 au 24 octobre 2026 Pèlerinage diocésain itinérant « Marche avec Moi !

Samedi 24 octobre c'est dans le doyenné Nord Charente

Départ et arrivée : église Saint-Georges en passant par Aizecq.

Plus d'infos sur le site du diocèse

INVITATION du SEM MERCREDI 28 octobre, Rencontre fraternelle des malades à 14 h 30 à

la salle des fêtes de charmé. Messe, Onction des Malades

et partage du Goûter

LUC EDGARD LAWADAM YELEMOU

Méditation

16/10/2026 11:30

La monnaie de Dieu c'est l'être humain. Que César arrête de voler la part de Dieu.

Jésus nous montre la distinction entre la politique et la religion en reconnaissant à l'une et à l'autre l'autonomie qui lui est propre: une séparation sans opposition et une collaboration sans confusion. Puisque le pouvoir politique a pour tâche l'organisation de la société humaine dans l'intérêt de tous, elle peut demander au

citoyen son argent, son temps, son service; mais c'est seulement Dieu qui peut exiger de nous notre âme et notre conscience, car nous portons imprimée en nous son Image.

Saint Augustin disait: "On rend à César l'image de César qui est sur la monnaie et à Dieu l'image de Dieu qui est en l'homme ; ainsi tu donnes à César une monnaie et à Dieu ta propre personne".

En 1532, un drame éclate dans le Royaume d'Angleterre. roi Henri VIII qui n'avait pas de successeur au trône demande au Pape Clément VII d'annuler son mariage avec Catherine d'Aragon pour lui permettre d'épouser Anne Boleyn.

Comme la réponse de Rome tarde à venir, le roi nommé comme Primat d'Angleterre Crammer qui célèbre son mariage. Le Pape ayant déclaré invalide ce second mariage, Henri VIII rejette son autorité, et convoque son parlement pour faire voter "l'Acte de Suprématie" qui lèrait de lui le Chef de

l'Eglise d'Angleterre. Tous les parlementaires signent le document à l'exception du Grand Chancelier du Royaume, Thomas More, qui répond ainsi au roi: Tu es roi et. ' Il est pas un dieu pour décider du bien Ou du mal. Ma conscience est à Dieu '

emprisonné pendant 15 mois puis condamné à mort. Avant de monter sur l'échafaud, il remet une pièce d'or au bourreau, se bande lui-même les yeux et dit avec humour:

"Ne coupez pas ma barbe parce qu'elle n'a pas trahi. Ma conscience est à Dieu. C'est cela qu'il faut lui rendre."

César vole aujourd'hui la part de Dieu par les lois sur l'avortement et l'euthanasie....